

*M. Nicholson:*

D. Je me demande si M. Moore pourrait nous donner une idée du pourcentage du trafic à l'est de Winnipeg sur le C.-N. et sur le C.-P. Nous n'avons entendu aucun représentant du C.-P. ici au Comité et les dirigeants du C.-N. ne peuvent nous donner de pourcentage assez juste. Votre fraternité aurait-elle des renseignements sur ces points?—R. Je puis vous indiquer quelles ont été mes constatations.

D. Qu'avez-vous constaté?—R. A propos du transport des troupes sur le C.-P., j'ai rencontré des hommes de l'armée et de l'aviation qui ont fait sept ou huit voyages d'un bout à l'autre du continent et qui n'ont jamais voyagé par le C.-N.

D. En voyageant dans l'Est, j'ai constaté qu'il y avait sur le C.-P. plus de trains supplémentaires, plus de voitures, et le voyageur occasionnel semblait avoir l'impression que le C.-P. faisait beaucoup plus d'affaires, à l'est de Winnipeg, que le C.-N. Votre fraternité aurait-elle des renseignements là-dessus?—R. Nous n'avons pas cherché à en avoir.

M. BRADETTE: Je ne vois que deux solutions au problème. La première serait d'égaliser le trafic dans cette zone, et la seconde serait de répartir la main-d'œuvre. Apparemment ce n'est pas possible, et si cela ne l'est pas dans les circonstances actuelles, le problème est insoluble. Voici l'autre solution à laquelle je pense: si les cheminots consentaient à être envoyés dans d'autres parties du pays, cela aiderait.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, je crois que nous devrions en finir avec le témoin, terminer son interrogatoire, parce que nous ne pouvons pas disposer de tout l'avant-midi.

*M. Gray:*

D. Monsieur Moore, combien de ces 453 cheminots dont vous nous avez parlé possèdent les maisons qu'ils habitent dans la région en question?—R. Il n'y en a pas beaucoup. Ils ont eu de la misère à se tirer d'affaire pendant des années. Après qu'un cheminot a été en chômage, lorsqu'il retourne au travail il lui faut consacrer presque tout ce qu'il reçoit à payer ses dettes. Ainsi donc ce problème a été pressant car bon nombre d'entre eux sont dans la gêne.

M. GRAY: Puis-je demander ceci à M. Vaughan — ayant entendu M. Moore, il ne me paraît pas que ce problème intéresse particulièrement le Comité — est-il possible d'y trouver quelque solution, ou le chemin de fer consentirait-il à l'étudier sérieusement?

M. VAUGHAN: Nous l'avons beaucoup étudié. Je crois, comme M. Moore l'a déclaré, que le bureau statuant sur l'ancienneté a eu l'occasion de venir dans l'Est où il avait du travail qui l'attendait. Nous ne pouvons pas faire autre chose pour ces cheminots que de leur offrir du travail dans une autre section du réseau où nous pouvons avoir besoin d'eux. Quant à l'ancienneté, elle est du ressort des cheminots eux-mêmes dans une très forte mesure.

M. BRADETTE: Par leur Fraternité?

M. VAUGHAN: Oui.

M. EMMERSON: Monsieur le président, puis-je demander ceci au président; ne devrait-on pas prendre des mesures en vue de faire disparaître la restriction à laquelle est assujéti le trafic en ce qui concerne les problèmes de guerre? Cela ne remédierait-il pas quelque peu à la situation, ou non?